

Les violences ont pris de telles proportions (1) que la question de l'intervention sociale se pose avec une nouvelle acuité.

Les services ont pourtant fait évoluer leur outil, tout en restant fidèles aux principes de la prévention spécialisée : absence de mandat judiciaire et libre adhésion des jeunes. Les éducateurs rencontrent les jeunes sur leur terrain : la rue. Sectorisées, les équipes prennent contact avec les groupes les plus présents et tentent avec certains d'entre eux d'instaurer « une relation de confiance » qui est le point d'ancrage du travail social.

Usure

Les outils spécifiques (chantiers d'insertion, missions de travail, montages de projets de loisirs collectifs, etc.) se heurtent toutefois à une sérieuse usure. Détournés de leur finalité éducative vers un simple traitement social de masse, trop souvent pensés en terme « d'accroche des jeunes », ces outils dépendent de « l'offre de travail » et permettent de moins en moins d'accompagner la grande majorité de ceux qui en bénéficient vers une stabilité sociale et professionnelle. Les missions de très courte durée, mal payées, portant les stigmates du « faux travail » comme le disent certains adolescents, pourraient même prêter le flanc à des critiques lapidaires : n'est-on pas en train de socialiser ces jeunes pour la vie précaire, où l'incertitude deviendrait norme (2) ?

Le couplage « mission de travail-activités de loisirs » porteur de la vision fordiste est fortement érodé, notamment lorsque les temps interminables de chômage non

choisi ne permettent pas à un jeune de se projeter sur le long terme. La construction de soi comme citoyen étant entravée par la difficulté d'accéder au travail salarié, la consommation vient renforcer les replis sur les groupes et l'adoption de conduites purement instrumentales à l'égard de la collectivité étendue. Vêtements de marques dont chacun peut connaître le prix, téléphones portables, etc. sont, vis-à-vis des autres jeunes du quartier, les petits signes extérieurs d'accès au marché et aux formes de socialité que propose la société de consommation, les quelques indices d'intégration que chacun peut désormais « porter avec soi dans sa poche ».

L'accès toujours différé à l'espace public et à la citoyenneté est un problème épineux. Il est sans doute l'une des sources de la construction des quartiers comme « des empires dans un empire. » Cette évolution favorise le sentiment que ce ne sont plus les valeurs démocratiques qui régissent la vie des quartiers. D'un côté, différentes institutions publiques garantissent des principes démocratiques semblent désertier le terrain, d'un autre, les jeunes paraissent investir la rue comme une sorte d'antichambre du privé. Les habitants, familles ou adultes, et les associations ont bien des difficultés à remailler des réseaux de solidarité concrets qui puissent endiguer les violences. Un militantisme démocratique sur la base des initiatives locales aurait pourtant une chance d'enrayer le cercle vicieux « de la loi du plus fort » et de lui substituer « la loi citoyenne ».

Mais qui a véritablement intérêt à prendre le risque que se transforment la souffrance et la violence, tout compte fait circonscrites, en force de revendications ?

(1) En trois ans, sur les secteurs du service de prévention spécialisée de l'ADSEA du Val d'Oise, c'est au moins cinq morts qu'il faut constater.

(2) N. Aymard, R. Dorval, M. Glady, G. Labounoux, J. Palmade (dir.), *L'incertitude comme norme*, PUF, 2003.

LA VIOLENCE ENTRE JEUNES

Les groupes d'adolescents eux-mêmes ressentent-ils la citoyenneté et l'action collective comme désirables ? Que peuvent engager les travailleurs sociaux sur ce plan ? Peuvent-ils considérer cette tâche, plus militante, comme partie de leurs missions ? Et si oui, comment s'y prendre et avec quels partenaires ?

Restaurer l'espace public avec les jeunes

Si l'on comprend la nécessité de retisser les micro-liens sociaux entre tous ceux qui partagent la vie de la cité, le problème de la restauration d'un espace public est sans doute moins évident. Or, il semble que la question du social ne puisse plus être dissociée de la question de la démocratie et donc du politique au sens large. La prégnance de cette « loi du plus fort », la métamorphose de la rue en « territoire-à-soi », la violence qu'on retourne aussi contre soi-même sont autant de signes d'une « citoyenneté qui tourne à vide » et qu'il s'agit de raviver.

Les équipes de prévention ont un rôle essentiel à jouer, sur plusieurs plans. Leurs contacts réguliers avec les parents et les habitants peuvent faciliter et stimuler les implications dans les initiatives locales, qu'elles soient ou non menées avec les jeunes. Cela suppose sans doute de renouer avec une tradition d'éducation populaire. Il est intéressant de souligner que des demandes de cette nature émergent. Certains adultes s'interrogent, en effet, sur l'existence de « personnes » avec lesquelles ils pourraient réfléchir pour mieux appréhender les situations auxquelles ils sont confrontés au quotidien. De nombreuses réponses

pourraient être apportées. Parmi les plus rapides à mettre en place, on peut imaginer des rendez-vous réguliers et ouverts à tous pour traiter de différentes questions d'éducation, par exemple (3). Le travail de rue, à travers la multiplicité des rencontres, est susceptible de préserver ce type de démarche de l'essoufflement lorsque ce sont « toujours les mêmes » qui viennent et participent aux débats.

La prévention spécialisée permet aussi, à travers des actions ponctuelles, ou construites sur la durée, d'élargir les collaborations : discussion avec les habitants et les jeunes impliqués dans une action concrète qui les concerne (4) ; participation des jeunes à la négociation avec les financeurs pour certains projets lourds et coûteux ; propositions faites à des adultes d'encadrer certaines actions ; prises de contact avec le tissu associatif local, les Régies de quartiers, les amicales de locataires, pour le montage conjoint, ou pour l'aide au montage, de projets avec des jeunes...

Autant de choses souvent déjà effectuées, mais qui mériteraient peut-être d'être systématisées et véritablement arrimées sur une exigence démocratique et un cadre qui, tout en garantissant l'expression des points de vue de chacun, permette de déboucher sur des réalisations concrètes avec une lisibilité des engagements pris collectivement.

Anne Salmon

*sociologue, (ADSEA 95, Université de Caen)
et l'équipe de prévention spécialisée
de Cergy-le-Haut,*

**M. Ratahina, O. Bénézech,
C. Blanleuil, C. Fettke, J.-L. Riga**

(3) L'une des initiatives des éducateurs a été de mettre sur pied un processus de réflexion collective sur la violence ; les jeunes, nombreux à y prendre part, ont été considérés en la circonstance comme capables de réfléchir et de (se) parler. Cf. aussi, en plusieurs régions, l'émergence de « cafés-parents » soutenus par des associations et par les CAF.

(4) Par exemple, se mettre d'accord sur la décoration d'une cage d'escalier.